

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
 Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
 POUR L'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
 Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22
 Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé
 deux exemplaires sont insérés dans le journal
 Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré
 S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

PARTIE NON OFFICIELLE

Echos et Nouvelles
 DE LA PRINCIPAUTÉ

Le Prince Albert vient d'inviter au Château de Marchais pour des chasses qui ont eu lieu vendredi et samedi, MM. Trarieux et Poirrier, sénateurs, Becquerel, de l'Institut, Cotelle, conseiller d'Etat, Regnard, de l'Académie de Médecine, et le docteur Doyen.

M. Ivanichevitch, docteur en médecine des Facultés de Paris et de Saint-Petersbourg, est autorisé à exercer son art dans la Principauté.

La section de musique de la Société des Régates s'est fait entendre dans la matinée de mercredi dernier, sur la nouvelle plate-forme monumentale de la place du Casino, dans divers morceaux qui ont été applaudis par les promeneurs vite réunis en groupe.

M. Camille Blanc, président de la Société des Bains de Mer, qui assistait à cette audition, a félicité M. Médecin, président de la Société des Régates, ainsi que M. Bricoux, son excellent chef de musique.

Cette innovation charmante qui permettra aux différentes musiques de la Principauté de se faire entendre en concerts du matin, a été très favorablement accueillie.

La saison mondaine, qui commence à peine sur le littoral, s'annonce comme devant être des plus brillantes. Nous en avons eu, hier après-midi, une nouvelle preuve par le nombre inusité de tireurs et du public qui animaient le stand du Tir aux pigeons de Monte Carlo, dont c'était la journée d'ouverture. Dans l'élégante assistance, se trouvait S. A. I. M^{me} la Grande-Duchesse de Mecklembourg, venue tout exprès de Cannes, sa résidence d'hiver.

Dix-huit de nos meilleurs fusils se sont chaudement disputé le *Prix d'Ouverture* qui, finalement, a été partagé par MM. Hudellet et Roberts, deux des fidèles habitués de nos réunions sportives, tuant 10/10.

M. Faure s'est classé troisième par 9/10. D'autre poules ont été ensuite gagnées par MM. Paccard, Brasseur, Mieville, baron de Saint-Trivier et Robinson.

Mercredi 21 décembre sera disputé le *Prix de Noël*.

Dans son audience du 3 décembre courant, le Tribunal Supérieur a condamné les nommés :

Ange Galio, né à Briga (Italie), le 29 septembre 1853, berger à la Turbie, à 5 francs d'amende, pour introduction de viande en fraude ;

Elisabeth Lanteri, épouse Operto, née à Tende (Italie), le 24 décembre 1856, bergère, demeurant à la Turbie, à 5 francs d'amende, pour le même délit ;

Dans son audience du 15 courant, le même Tribunal a condamné les nommés :

François Bulgheroni, entrepreneur de maçonnerie, demeurant à Monaco, à 16 francs d'amende, pour tir de mines sans autorisation ;

François-Thomas-Vincent-Marie-Emile Gazzo, né à Arma di Taggia (Italie), le 31 janvier 1887, apprenti ferblantier à Monaco (vol) ; acquitté comme ayant agi sans discernement, ordonne sa détention dans une maison de correction jusqu'à 19 ans accomplis ;

François-Marie Guenet, né à Canihuel (Côte-d'Or), le 19 septembre 1864, chanteur ambulancier, sans domicile fixe ; et Charles-Victor Lacour, né à Châlons-sur-Marne, le 27 janvier 1853, terrassier, aussi sans domicile, le premier, à un mois de prison, le second à 6 semaines d'emprisonnement, pour mendicité en réunion ;

Annibal Lombardi, né à Nice, le 17 juin 1878, et Antoine-Jean-Baptiste Cappelli, né à Tende (Italie), le 3 juin 1877, charretiers à Monaco, à 2 mois de prison, pour rébellion ;

Charles Bolini, né à Castignaga (Italie), le 15 juin 1832, charretier, sans domicile fixe, à 10 jours de prison et 16 francs d'amende, pour infraction à un arrêté d'expulsion ;

Athanase Quercia, né à Villafalletto (Italie), en 1874, journalier, sans domicile fixe, à un mois de prison, pour mendicité ;

Jean-Marie Fucheté, né à Montberthault (Côte-d'Or), le 15 décembre 1856, manoeuvre, sans domicile, à un mois de prison, pour mendicité ;

Antoine Colonges, né à Lyon, le 3 novembre 1872, cultivateur, sans domicile, à un mois de prison (même délit) ;

Marius Chayaux, né à Marseille, le 9 juillet 1857, menuisier, sans domicile fixe, à un mois de prison (même délit) ;

Louis Barralis, né à Nice, le 6 juin 1861, entrepreneur de maçonnerie, demeurant à Monaco, à 6 années de réclusion (par contumace), pour banqueroute frauduleuse.

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

(1898-1899 — XXVIII^e ANNÉE)

PROGRAMME

CONCOURS TRI-HEBDOMADAIRES

Offerts par l'Administration des Bains de Mer de Monaco

PREMIÈRE SÉRIE

Vendredi 23 Décembre. — *Prix d'Hiver* (handicap), 500 francs.

Lundi 26 Décembre. — *Prix de Décembre*, 500 francs.

Mercredi 28 Décembre. — *Prix du Stand* (handicap), 500 francs.

Vendredi 30 Décembre. — *Prix de Janvier* (handicap), 500 francs.

CONCOURS PRÉPARATOIRES

Lundi 2 janvier 1899. — *Prix Briasco*, 1,000 francs.

Mercredi 4 janvier. — *Prix Journu* (handicap), 500 fr.

Vendredi 6 Janvier. — *Prix Curling* (handicap), 1,000 fr.

Lundi 9 Janvier. — *Prix Heil*, 1,000 francs.

Mercredi 11 Janvier. — *Prix Vodd* (handicap), 1,000 fr.

Samedi 14 Janvier. — *Prix Gajoli* (handicap), 1,000 fr.

Mardi 17 janvier. — *Prix de Soragna* (handicap), 1,000 fr.

Mercredi 21 Décembre 1898, à 8 h. et demie

2^e CONCERT MODERNE

sous la direction de M. Léon JEHIN
 avec le concours des

CHANTEURS DE SAINT-GERVAIS
 (SCHOLA CANTORUM)

sous la direction de leur chef : M. Charles BORDES

AUDITION HISTORIQUE DE MUSIQUE VOCALE ANCIENNE

- Ouverture d'*Iphigénie en Tauride* Gluck.
- Sanctus et Benedictus* (à six voix)..... G.-P. de Palestrina.
 (De la messe du Pape Marcel).
- Aria* J.-S. Bach.
- Deux Chansons Françaises*..... G. Costeley.
 1. « Mignonne, allons voir si la rose. »
 2. « Si vous n'êtes en bon point. »
- Deux Mélodies Grégoriennes*.
 1. « Salve Virgo Alleluja du XII^e siècle. »
 2. « Tubas cum cytharis du XV^e siècle. »
- Rigodon de Dardanus*..... Rameau.
- Deux Motets du XVI^e siècle*.
 1. « O magnum mysterium. » (VITTORIA).
 2. « Hodie Christus natus est. » (NANINI).
- Menuet du Bourgeois Gentilhomme*..... Lulli.
- Deux Chansons populaires françaises*.
 (Recueillies et harmonisées par J. Thiersot).
 A. Voici la Saint-Jean (Poitou).
 B. C'est l' vent frivole (Canada).
 Avec piano.
- La Bataille de Marignan*..... Jannequin.
 Fantaisie vocale à quatre voix.
- Judas Macchabée* (Chant de victoire).... Haendel.

Jeudi 22 Décembre 1898, à 2 h. et demie

5^e CONCERT CLASSIQUE

DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE

sous la direction de M. Léon JEHIN
 avec le concours des Chœurs du Casino

Chef des Chœurs : M. Louis VIALET

- Noce Villageoise*, symphonie en 5 parties. C. Goldmark
 A. Marche nuptiale (Variations) — B. Chant de la Fiancée (Intermezzo) — c. Sérénade (Scherzo) — d. Au jardin (Andante) — e. Danse (Finale).
- Freyshütz*, ouverture..... Weber.
- Thème et variations du 5^e *Quatuor*..... Beethoven.
 (Par tous les instruments à cordes).
- Tristia*, marche funèbre pour la dernière scène d'*Hamlet* (1^{re} audition)..... H. Berlioz.
- Les Maîtres Chanteurs de Nuremberg*, fragments du 3^e acte R. Wagner.
 Prélude — Valse des apprentis — Cortège des Maîtres Chanteurs — Choral — Reprise du Cortège.
 Avec les Chœurs.

Il est absolument interdit d'entrer dans la salle des concerts pendant l'exécution des morceaux.

SUR LE LITTORAL

Le mouvement mondain augmente tous les jours sur tout le littoral où les hôtes fidèles viennent, comme chaque année, reprendre leurs quartiers d'hiver.

Citons parmi les plus récentes arrivées à Nice : M. Aunant, de retour de ses chasses en Sologne et réinstallé en sa magnifique villa La Montagne, à Mont-Boron ;

M^{me} Thomson en son château des Baumettes ;
M. Coumes, dans sa villa de Brancolar ;
La comtesse de Danrémont, en sa villa Alta, à Mont-Boron.

M^{me} Bardon a choisi comme jour le vendredi.

La première réception à la Préfecture aura lieu le premier vendredi du mois de janvier.

Le Comité de Secours aux Blessés Militaires fera célébrer, le jeudi 22 décembre, à 10 heures du matin, en l'église Notre-Dame, de Nice, ainsi que nous l'avons déjà dit, une messe de Requiem, pour les militaires morts au service de la France.

M^{me} Ida Isori, de la Scala de Milan, et M. Ceste, de l'Opéra, prêteront leur gracieux concours à cette cérémonie qui sera présidée par M^{gr} l'Evêque de Nice.

M. Ruelle, l'aimable inspecteur général de la Compagnie P.-L.-M., qui avait été chargé de la difficile mission de l'organisation de la Conférence des horaires des trains, a quitté Nice samedi dernier, se rendant à Paris.

On nous annonce l'arrivée prochaine, sur le littoral, des grands-ducs Wladimir et Alexis, des grandes-duchesses Paulowna et Hélène, du prince Serge Galitzine, grand écuyer du Tzar; du prince et de la princesse de Polignac, du comte et de la comtesse de Chabannes La Palice, etc.

La comtesse Edmond de Pourtalès, qui avait dû prolonger son séjour en son château de la Robertsau (Basse-Alsace), à cause d'une légère indisposition, est attendue très prochainement à Paris, où elle ne séjournera que quelques jours, et viendra ensuite se fixer, comme tous les hivers, à la jolie villa Saint-Priest, à Cannes.

On annonce le décès à Paris de M. Terry, le riche Américain qui avait épousé, il y a un an, M^{me} Sybil Sanderson, la cantatrice de l'Opéra et de l'Opéra-Comique.

On sait qu'au lendemain de leur mariage, M. et M^{me} Terry vinrent à Nice où ils séjournèrent plusieurs mois.

La Vie Artistique

THÉÂTRE DE MONTE CARLO. — *L'Ainée*, comédie en quatre actes et cinq tableaux, de M. Jules Lemaître.

On ne saurait trop se féliciter du soin intelligent et de l'esprit éclairé qui ont été apportés, cette année, dans le choix du répertoire de comédie par lequel vient de s'ouvrir si brillamment notre nouvelle saison théâtrale. Jamais la scène de Monte Carlo n'avait été plus complètement transformée en scène éminemment parisienne, et tant par la sélection des artistes engagés que par celle des pièces jouées, on se croirait, à chaque représentation, transporté tour à tour dans la salle de la Renaissance, du Vaudeville ou du Gymnase.

Cette observation que nous avons précédemment émise s'impose davantage encore, après les deux remarquables représentations qui viennent de nous être données, de *L'Ainée*, une des comédies les plus intéressantes, les plus originales et les plus empreintes de modernité qui aient été écrites par M. Jules Lemaître. L'esprit finement ironique du spirituel académicien vif et criblé de traits acérés, au cours de cette œuvre curieuse, la vie familiale de certains pasteurs protestants, plus chargés de filles à marier que de liens du Seigneur.

L'intrigue est des plus simples : le pasteur Petermann, a six filles dont cinq, profitant de l'éducation américaine qu'elles ont reçue, se livrent, au moyen du flirt le plus osé, à la chasse au mari, la plus amusante, mais aussi la moins vertueuse qu'on puisse imaginer. Une seule — l'Ainée — ange de pureté et de dévouement, est digne de tous les respects. Naturellement, celle-ci est la seule des six dont la conduite soit attaquée, la réputation ternie, et son martyre ne prend fin que par un mariage tardif avec un vieil ami de sa famille, révolté par tant d'injustices.

Les scènes anecdotiques qui se greffent sur cette intrigue donnent une saveur particulièrement piquante à cette comédie satirique. Mais l'esprit de l'auteur, la valeur littéraire de son œuvre et le talent de ses inter-

prètes sauvent fort habilement les passages les plus risqués.

Le succès a donc été aussi vif à Monte Carlo qu'à Paris, et le public a prouvé par ses applaudissements sa complète satisfaction. Il faut citer en première ligne parmi les interprètes de *L'Ainée*, M^{me} Suzanne Desprès que la création du principal rôle de cette pièce a suffi à classer au rang des plus célèbres artistes de Paris. A côté d'elle, se sont également distingués MM. Lugné-Poë, Henri Mayer, Lagrance, Dumény et Dieudonné, M^{me} Marie Duran, Délia, Reyé, Soris et Milville, tous et toutes remarquables de tenue et de diction.

Lettre de Paris

Paris, 19 décembre.

Les élections consulaires viennent d'avoir lieu. Ce phénomène n'aurait en lui-même qu'une importance relative s'il ne se rehaussait d'un détail piquant, à savoir que pour la première fois, grâce à une loi récente, les femmes ont pu dans la circonstance exercer leur droit de vote. Les femmes commerçantes, bien entendu; et rien n'est plus légitime en somme. La commerçante payant patente, soumise aux mêmes juridictions, courant les mêmes risques, appelée à montrer les mêmes capacités que ses concurrents du sexe fort, il était tout naturel qu'on lui octroyât le droit de concourir au choix de ceux qui devaient la juger à qualité, comme on dit au Palais. Fort bien : mais voici où la chose devient plaisante. Il paraît que les femmes n'ont guère usé de leur nouveau droit, et qu'à part les dames de la Halle, la plus belle moitié du genre humain s'est renfermée dans une déplorable indifférence relativement à ses fonctions électives. Comme dit la chanson : « C'était pas la peine assurément, etc. »

Et cela est vraiment bien humain : on crie, on tempête, on réclame; de farouches conférencières tonnent du haut de leur tribune contre l'égoïsme du mâle accapareur et vitupèrent l'infâme raison du plus fort. De guerre lasse le législateur cède.... et voilà que tout ce bruit s'apaise, et que ces dames n'usent même pas de leurs prérogatives. De sorte qu'on en arrive à conclure que le plus sûr moyen d'écartier la frivole et bruyante gent féminine des fonctions publiques qu'elle ne cesse de réclamer, serait peut-être tout simplement de les leur accorder. Allons, mesdames, en attendant ce moment fortuné, reconnaissez la loi de l'homme, ainsi que vient de le faire cette exquise Américaine, miss Geneviève Hanson, qui s'est mariée dernièrement sur le vélodrome de Madison Park avec le coureur Miller. Pour n'être qu'à demi-parisien, encore que le même Miller ait couru l'an dernier la course de trois jours au Parc des Princes, ce fait-divers peu banal a eu sa répercussion dans le monde des coureurs de tous les pays. On sait que Miller est resté six jours sans descendre de machine et a couvert pendant ce laps de temps plus de trois mille kilomètres : la chronique new-yorkaise raconte que l'extraordinaire recordman, quelques tours de piste avant la fin, est descendu de machine, a fait bénir son union devant les dix mille spectateurs du vélodrome, puis remontant sur sa bicyclette a victorieusement accompli son invraisemblable performance.

Sans prétendre à ce que nos jeunes gens arrivent à de telles prouesses sportives, quelques-uns des plus éminents esprits de ce temps, MM. Lavis, Bonvalot, Jules Lemaître, continuent leur éloquente campagne contre les études théoriques et réclament une culture qui prépare la jeunesse à l'action. Dans un discours fort applaudi, M. Lavis réclame — une fois de plus — la suppression du baccalauréat, du stérile baccalauréat, surchargeant la mémoire de l'élève d'un fatras inutile et ne développant en aucune façon son intelligence, sans compter les risques d'un échec pouvant frapper les candidats de mérite et, par contre, le hasard pouvant favoriser un fruit sec; le savant historien demande donc qu'on remplace le baccalauréat par un certificat de fin d'études délivré par les professeurs mêmes qui connaissent leurs élèves et sauront mieux que personne apprécier ceux qui sont dignes — non d'entrer — mais de sortir. Certes, les arguments qu'on peut opposer au baccalauréat ont une valeur indéniable; mais je doute fort que cette vieille institution disparaisse de sitôt, car les moyens qu'on propose ne nous paraissent pas encore répondre à toutes les exigences et sont sujets eux aussi à plus d'une critique. Avant de se décider, on fera bien de mûrement examiner la question. C'est d'ailleurs ce qu'a très bien compris M. Lavis.

C'est égal, de toutes parts le modernisme nous envahit et brise les vieux moules. Qui se fût douté, il y a quinze ans, de la prodigieuse extension que prendrait le sport de la bicyclette et qui pouvait augurer que sa concurrente l'automobile viendrait à son tour lui faire une guerre

acharnée. Aujourd'hui, ces deux industries vont presque de pair, et c'est la dernière qui paraît devoir l'emporter prochainement, si l'on en juge par son importance au Salon du Cycle et de l'Automobile, dont l'inauguration a été faite vendredi par M. Delombre, ministre du commerce et de l'industrie. Ce Salon est installé dans la galerie des machines; le ministre y a été reçu par M. Orfay, l'aimable président du Syndicat de l'Industrie Vélocipédique, et par MM. Deligeon, Thévin et Descubes, président de la Presse Cycliste. L'exposition renferme des merveilles, et M. Delombre s'y est vivement intéressé. A l'issue de la visite, des toasts ont été prononcés, et l'on a sablé le champagne en l'honneur de la France laborieuse et industrielle. Il serait trop long d'énumérer ici les superbes spécimens de voitures que nous avons remarqués; mais, vous pourrez vous en assurer vous-mêmes prochainement, grâce au concours d'élégance en matières d'automobiles que la direction du Cercle des Etrangers a eu l'heureuse idée d'organiser chaque année à Monte Carlo. S. L.

MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

Emploi de l'aluminium pour les conducteurs électriques. — M. Hunt plaide, dans *Electrical World*, la substitution de l'aluminium au cuivre pour les conducteurs électriques pour télégraphe et téléphone. La conductibilité de l'aluminium n'est que les 0,63 de celle du cuivre, mais ce dernier métal est 3,33 fois plus lourd, de sorte que, pour une même conductibilité, le poids du conducteur en aluminium ne serait finalement que les 0,48 de celui du conducteur en cuivre.

La dépense ne serait pas notablement plus élevée; elle serait la même si le prix de l'aluminium était 2,1 fois celui de cuivre. Comme résistance à la tension, le fil en aluminium donnerait plus de sécurité puisque, pour donner la même conductibilité il devrait être plus gros, et que les résistances par unité de surface sont à peu près égales. On pourrait d'ailleurs former des alliages beaucoup plus résistants à l'extension, mais, il est vrai, d'une conductibilité un peu plus faible.

La seule difficulté sérieuse réside dans la soudure des fils; mais on pourrait essayer des joints mécaniques et la soudure électrique fournit en tous cas la solution du problème. Le fil en aluminium résiste très bien à la corrosion. Les essais faits en Amérique et en Allemagne ont donné de bons résultats à tous égards.

L'Exposition des anémomètres. — La commission nommée par la *Royal Meteorological Society* pour étudier les questions relatives à la force du vent vient de déposer son rapport sur l'exposition des anémomètres. Cette commission est d'avis que les faits généraux pouvant être déduits des observations faites sur la situation de ces appareils pour l'enregistrement de la force du vent étaient les suivants :

1° Les appareils doivent être placés dans un endroit très découvert pour donner des indications sérieuses; il semble qu'il ne doive y avoir aucune colline ni obstacle quelconque plus élevé que l'appareil dans un rayon d'au moins 1,600 mètres;

2° A bord d'un navire, les résultats peuvent être considérés comme exacts quand ils sont obtenus au moyen d'un instrument placé à 15 mètres au-dessus du pont; mais à terre, il sera généralement nécessaire de réaliser une hauteur un peu plus grande, à déterminer d'après les conditions locales;

3° Aucune autre forme d'anémomètre n'offre autant d'avantages que le tube à pression qui peut être installé aisément à toute hauteur et dont les éléments peuvent être assez légers pour n'offrir aucune résistance au vent et ne donner lieu à aucun courant perturbateur.

L'incinération des immondices à Hambourg. — M. Meyer décrit, devant le XXII^e Congrès de la Société allemande d'hygiène publique, l'installation établie par la ville de Hambourg pour l'incinération des ordures ménagères.

L'usine comprend 36 fours du système Horsfall et reçoit depuis janvier 1896, les immondices de la partie centrale de Hambourg, soit à peu près la moitié de la ville comme population. L'usine est établie tout près de la zone à desservir et les ordures y parviennent dans des wagonnets métalliques complètement fermés cubant chacun 4 mètres cubes.

La combustion est activée par des injections d'air chaud et sec dans les foyers, ce qui a donné un résultat supérieur à celui obtenu en Angleterre avec les insufflations de vapeur. On arrive à brûler complètement environ 7,000 kilos d'immondices par four et par jour, sans aucune addition de combustible, si ce n'est pour l'allumage.

La chaleur produite est utilisée pour la production de la vapeur nécessaire aux machines qui actionnent les dynamos fournissant l'électricité nécessaire à l'éclairage et au fonctionnement des souffleries, des grues, etc.

Les Travaux de l'Exposition de 1900. — Conformément aux rapports présentés par les chefs des services mécaniques et électriques de l'Exposition, les travaux concernant les installations mécaniques au Champ de Mars ont été commencés. Il s'agit de pourvoir aux 20,000 chevaux de force, quatre fois plus qu'en 1889, qui nécessiteront la production de 200,000 kilogrammes de vapeur par heure, et ne brûleront pas moins de 200 tonnes de houille pour sept heures de marche. Aussi, la construction des canalisations d'eau et de vapeur, des carneaux de fumée et des deux cheminées monumentales est-elle commencée. Ces cheminées auront 80 mètres de hauteur et les galeries souterraines qui y aboutissent, véritables tunnels, n'auront pas moins de 2 m. 60 de largeur sur 2,70 de hauteur à la clé ; la série de leurs tronçons réunis ferait une longueur de 1,500 mètres.

On vient de procéder d'autre part, à la vérification des deux premiers arcs en acier du pont Alexandre III, dont le montage a été terminé le 30 novembre dernier : l'écart constaté entre les longueurs de ces deux arcs jumeaux n'atteint que sept dixièmes de millimètre sur la longueur totale de 108 m. 30. C'est donc la précision presque absolue.

Dans quelques jours seront mises en adjudication les passerelles parallèles à la Seine, qui auront pour mission de permettre la circulation entre les diverses parties de l'Exposition. Ces passerelles ont été spécialement étudiées en vue d'éviter l'encombrement constaté en maintes circonstances sur celles de l'Exposition de 1889.

Prochainement aussi seront mis en adjudication les travaux des bas-ports des Invalides (rive droite), de la Cunette (pont Iéna) et du quai de Billy.

VARIÉTÉS

Deux livres sur l'éducation

M. Art, dans la *Revue Bleue*, fait l'éloge mérité de deux livres qui viennent de paraître et qui se recommandent à l'attention de tous les pères de famille. C'est l'*Education nouvelle*, de M. E. Demolins (Didot), et le *Collège de Demain*, de M. H. de France (Pedone).

Voici, raconte-t-il, ce que me disait un père de famille après avoir lu attentivement et sans parti-pris l'ouvrage de M. Demolins : « Le système qu'on nous propose a le grand défaut de ne tenir compte que de ce qui plaît à l'élève, c'est la culture de l'égoïsme, renouvelée de Rousseau, mais avec quelque chose de plus brutal et de plus terre à terre. L'Anglais est un type d'égoïste parfait. C'est peut-être une vertu pour un peuple exclusivement industriel et commercial, — et encore je m'obstine à en douter, — mais assurément pour un peuple artiste, qui a rempli dans le monde une mission éducatrice et, à toutes les époques de l'histoire, a aidé puissamment à la propagation des idées nobles et généreuses, j'estime que ce serait singulièrement déchoir que de faire sienne, de s'inoculer pour ainsi dire, ces détestables théories du « struggle for life », présentées par les pessimistes d'outre-Manche et d'outre-Rhin comme l'alpha et l'oméga de la science de la vie. Direz-vous que, faute de dépendre à nos enfants l'existence comme une partie de foot-ball plus ou moins bien organisée, on les condamne, fatalement, à être vaincus dans la grande lutte économique du xx^e siècle ? Laissez-moi donc tranquille ! Pour se faire une place au soleil la France ne doit point se comporter comme un boxeur anglais, lançant à droite, à gauche, coups de poing et coups de pied ; elle n'a qu'à rester elle-même, elle n'a qu'à être comme par le passé la nation de la saine raison

et de l'élégance, elle n'a qu'à remplir sa mission qui est la diffusion des lumières et du goût.

« Ce qu'il faudrait développer, chez les jeunes générations, ce sont les qualités de race, l'esprit chevaleresque qui est avant tout le don de soi-même, la politesse qui est aux petites choses ce qu'est le sacrifice aux grandes. »

Le Collège de demain (M. de France) n'abandonne pas la tradition classique et je l'en félicite, ajoute M. Art. M. Demolins ne veut conserver les études latines et grecques que pour une infime minorité qui bientôt se réduira à zéro. Je suis de l'avis de M. Fouillée et de M. de France : la culture latine, source de la culture française, doit être le fond commun de tout l'enseignement secondaire ; ce qui n'empêcherait pas, plus tard, la spécialisation, tel élève se consacrant plus particulièrement aux lettres, tel autre aux sciences ; mais voici qui me paraît d'une rectitude irréprochable :

« De notre temps, la cause des études classiques paraît aux trois quarts perdue, parce que ses partisans ne voient peut-être pas qu'ils défendent en les confondant deux idées dont l'une est juste et l'autre est fautive.

« La première idée, celle qui est juste, est que l'étude des chefs-d'œuvre de l'antiquité forme des idées générales et permet seule de jeter les bases d'une haute culture intellectuelle.

« Il est également vrai que ces ouvrages doivent être lus dans leurs langues mêmes et non dans les traductions.

« Mais, à mon avis, il n'est pas juste de prétendre que ces résultats puissent être acquis grâce aux méthodes généralement en usage. »

C'est bien cela : principe vrai, mise en œuvre détestable, car, il faut bien l'avouer, n'est-ce pas, nos collégiens, après six ou sept ans d'efforts considérables, ne savent ni le latin, ni le grec ; ils ont lu des fragments, pas un ouvrage entier ; enfin ce qui devait former les idées générales et jeter les bases d'une haute culture intellectuelle n'a fait que jeter sur l'esprit une lourde chape d'ennui et consumer le temps au détriment du français, des sciences, des arts et de l'habileté manuelle.

Quelle méthode emploieront donc M. de France et M. Demolins pour mettre les écoliers à même de lire couramment le latin en trois ans, au lieu de traduire péniblement à coups de dictionnaire au bout de six longues années ? La méthode préconisée par un père de famille, M. Benoist, dans une curieuse brochure : *Le latin appris en trois ans, le grec en deux ans*. Je ne puis entrer ici dans des détails qui m'entraîneraient très loin ; je renvoie à M. de France dans tout le cours de son ouvrage et au chapitre V du livre de M. Demolins : *Comment résoudre la question du latin*.

Les deux auteurs sont également d'accord pour la suppression des récompenses distribuées à grand orchestre, et cela n'est pas sans me faire plaisir. Si l'on savait quel essor on donne aux mauvais instincts : orgueil et convoitise, par ces parades de fête qui n'ont de valeur qu'au point de vue de l'émulation qu'il s'agit d'entretenir dans un état de fièvre perpétuelle. « Notre système n'admettra pas l'émulation à outrance et les concours incessants. Si ces procédés offrent des avantages, ils ont ce grave inconvénient de déprimer les derniers de la classe et de donner trop souvent aux premiers un orgueil insupportable. Il me semble en outre qu'employés à grand fracas comme ils le sont aujourd'hui dans les collèges, ils ne prouvent que la faiblesse des méthodes en usage et le peu de confiance qu'ont les maîtres dans l'excellence de leurs enseignements. »

J'ai réservé pour la bonne bouche la question des langues vivantes qui m'intéresse tout particulièrement. C'est ici surtout que l'inanité des méthodes généralement en usage apparaît d'une façon tellement frappante qu'il y aurait quelque cruauté à insister, à retourner pour ainsi dire le couteau dans la plaie. Nos deux auteurs persuadés, comme tout le monde, de l'importance extrême de cette branche d'enseignement dans l'éducation moderne, font table rase des anciens errements et se mettent en quête des moyens de placer un instrument utile, la langue parlée, dans la main ou plutôt dans la bouche de leurs élèves. Les résultats de leur consciencieuses recherches sont sensiblement différents.

M. de France emploie pour les langues vivantes la méthode qui lui a réussi pour les langues mortes.

Le professeur prendra un livre intéressant, *en latin ou en anglais*, par exemple, et le lira aux élèves en le faisant précéder de la lecture de sa traduction, d'abord phrase par phrase, puis alinéa par alinéa... Quant à la grammaire, dans la nouvelle méthode l'élève ne l'apprend plus que par l'usage... Mais il ne suffit pas de savoir lire et comprendre une langue, reste encore à savoir l'écrire. A cette fin le meilleur procédé est celui de l'imitation. Voici comment nous l'appliquons. Nous supposons que l'élève est à même de comprendre suffisamment un texte de langue étrangère avec le secours d'une traduction. A l'aide de cette dernière, il traduit le texte de la langue en français, mot à mot, *aussi barbare qu'il le veut* ; puis mettant de côté le texte étranger, il s'efforce de le reproduire en se servant de son mot à mot. Cet exercice d'imitation devient de plus en plus large, à mesure que l'élève est plus avancé ; au bout de peu de temps il sera à même de composer sans l'aide d'aucun modèle. »

Écoutons maintenant ce que M. Demolins a à nous dire sur le même sujet.

D'abord, notez bien ce point, il fait donner les leçons de langues étrangères par des étrangers. Vous verrez bientôt que, dans son système, c'est chose absolument indispensable. Il est vraiment regrettable que le Parlement ait voté une loi pour rendre très difficile aux étrangers l'enseignement des langues étrangères en France. C'est bien là ce qu'on peut appeler du patriotisme à rebours. Les Anglais, gens pratiques, savent au contraire attirer chez eux les professeurs français. Mais passons.

Les cours se donneront dès le début en langue étrangère, à l'exclusion absolue de la langue maternelle de l'élève. « On procède au moyen de conversations, d'abord extrêmement simples. Par exemple, pour les plus jeunes élèves, on prendra le sujet suivant : un petit garçon offre une chaise à une dame. Deux enfants remplissent les deux rôles, et exécutent les mouvements à mesure qu'ils les énoncent ; on évite ainsi la nécessité d'une traduction, qui n'est propre qu'à arrêter les enfants et à jeter de la confusion dans leur esprit. Ils apprennent ainsi très rapidement à penser dans la langue qu'on leur enseigne. Dans le cours suivant on décrira la vie d'un écolier, la vie à la campagne, etc. C'est seulement dans le cours supérieur qu'on étudiera la grammaire, les idiotismes, la littérature. En général, chaque fois que cela est possible, le professeur dessine au tableau des figures d'ensemble avec leurs noms et leurs rapports ; ou bien il se sert de tableaux en couleur que les élèves reproduisent. On étudie chaque mot en particulier : orthographe, homonymes, verbes, temps. Enfin l'histoire et la géographie de l'Angleterre, de la France et de l'Allemagne, se font entièrement dans la langue du pays que l'on étudie. »

Qui ne voit, du premier coup d'œil, la supériorité de cette méthode naturelle, sur celle, tout artificielle et pas mal vieillotte, de M. de France ? Plus de traduction, plus de mot à mot qui n'apprend qu'à énoncer, plus d'adaptation, *aussi barbare que l'on veut*, de la langue française aux exigences de l'idiome étranger. Non, tout simplement l'éducation de l'oreille et de l'œil telle que l'a devinée, d'instinct, la mère, la nourrice ou même la vulgaire bonne. « Depuis l'origine du monde, dit avec raison M. Demolins, la mère la plus ignorante et à l'esprit le plus borné arrive à apprendre rapidement et complètement l'usage de la langue à ses enfants — et tous nos doctes professeurs n'y arrivent pas. C'est donc que leur méthode est mauvaise et que l'autre, la méthode naturelle est la bonne. » Reprochera-t-on à l'enseignement nouveau de n'être pas littéraire et raffiné ? Il sera pratique d'abord, raffiné, littéraire ensuite.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

Le Théâtre, pour terminer dignement sa première année d'existence, vient à l'occasion de Noël, de publier un numéro exceptionnellement vendu trois francs, mais adressé à tous les abonnés sans augmentation de prix. Ce fascicule de quarante-deux pages, orné de soixante-dix-huit gravures dont cinq en couleurs, est entièrement consacré à *La Danse*.

C'est d'abord l'*Académie Nationale de Musique* avec les portraits de toutes les étoiles et de tous les sujets. Puis sans acception de théâtre, les danses *Loies Fuller*, les danses espagnoles, orientales, japonaises et les danses

d'autrefois ; enfin les danses anglaises, danses de music halls et nos danses académiques ont aussi leur large place. Les portraits en couleur de la *Loie Fuller*, de Mesdemoiselles Mauri, Subra, Cléo de Mérode, Labounskaya constituent à eux seuls un élément de succès sur lequel il est inutile d'insister, *Le Théâtre* comme le dit Francisque Sarcey, ayant, en sa première année, réalisé tout ce qu'il avait promis, et au delà.

Prix de ce numéro exceptionnel, 3 francs.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 11 au 18 décembre 1898

VILLEFRANCHE, y. à vap. <i>Samara</i> , fr., c. Le Discord,	sur lest.
CANNES, b. <i>Louise</i> , fr., c. Garel,	gravier.
Id. b. <i>Indus</i> , fr. c. Tassis,	sable.
Id. b. <i>Monte-Carlo</i> , fr., c. Ferrero,	id.
Id. b. <i>Union</i> , fr., c. Rousset,	id.
Id. b. <i>Ville-de-Monaco</i> , fr., c. Bianchy,	id.
Id. b. <i>Fortune</i> , fr. c. Dalbéra.	id.
Id. b. <i>Diva-Pougliano</i> , fr. c. Roses,	id.
Id. b. <i>Ville-de-Marseille</i> , fr., c. Dalbéra Baptistin,	id.
Id. b. <i>Bon-Pêcheur</i> , fr. c. Arnaud,	id.
Id. b. <i>Louise-Auguste</i> , fr., c. Gandillet,	id.

Départs du 11 au 18 décembre

AJACCIO, y. à vap. <i>Iolaire</i> , angl. c. Whitehead,	sur lest.
A LA MER, y. à vap. <i>Samara</i> , fr., c. Le discord,	id.
MENTON, br.-goél. <i>Charles-René</i> , fr. c. Dalest,	vin.
SAINT-TROPEZ, b. <i>Saint-Louis</i> , fr., c. Sammartin,	sur lest.
CANNES, b. <i>Diva-Pougliano</i> , fr. c. Roses,	id.
Id. b. <i>Indus</i> , fr., c. Tassis,	id.
Id. b. <i>Reine-des-Anges</i> , fr. c. Orengo,	id.
Id. b. <i>Monte-Carlo</i> , fr., c. Ferrero,	id.
Id. b. <i>Barthélemy-Elisa</i> , fr., c. Davin,	id.
Id. b. <i>Ville-de-Marseille</i> , fr., c. Dalbéra Baptistin	id.
Id. b. <i>Ville-de-Monaco</i> , fr., c. Bianchy.	id.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

EXTRAIT

Le Tribunal Supérieur de la Principauté de Monaco, séant audit Monaco, par son jugement en date de ce jour, exécutoire sur minute et avant son enregistrement, a reporté et fixé définitivement au *trente et un décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept*, la date de la cessation des paiements du sieur **LOUIS BARRALIS**, entrepreneur de maçonnerie, demeurant à Monaco.

Monaco, le 16 décembre 1898.

Pour extrait conforme, délivré en exécution de l'art. 413 du Code de Commerce.

Le Greffier en Chef,
RAYBAUDI.

EXTRAIT

Suivant arrêt, rendu par le Tribunal Supérieur de la Principauté, séant à Monaco, statuant en matière criminelle, le 15 décembre 1898, enregistré.

Le nommé **LOUIS BARRALIS**, né à Nice, le 6 juin 1861, entrepreneur de maçonnerie, demeurant à Monaco, Déclaré coupable de banqueroute frauduleuse, a été condamné, en vertu des articles 561 du Code de Commerce et 400 du Code Pénal, par contumace, à la peine de six années de réclusion et aux frais.

Pour extrait certifié conforme, délivré à M. l'Avocat Général, en exécution de l'article 551 du Code d'Instruction criminelle.

Monaco, le 17 décembre 1898.

Vu au Parquet : Le Greffier en Chef :
Pour l'Avocat Général, Signé: RAYBAUDI.
Le Substitut,
Signé: J.-B. MARESCAL.

LEÇONS DE PIANO

M^{lle} SCHWENTZER

MONACO, Rue de Lorraine, 10, MONACO

LEÇONS ET COURS

POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de St-Maur
Rue Grimaldi, n° 25 — Condamine

AVIS

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté ; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

A LA

BELLE JARDINIÈRE DE MONACO

Boulevard de la Condamine

Maison spéciale de Vêtements tout faits et sur mesure pour hommes et enfants.

Uniformes et Livrées — Costumes Cyclistes — Maillots et Bas — Robes de chambre et Coin de feu — Vêtements Imperméables — Habits — Redingotes — Gilets et Pantalons drap noir — Pélerines capuchon.

Vêtements sur mesure, le complet depuis 45 fr.

MAISON DE CONFIANCE

Prix marqués en chiffres connus

GRAND BAZAR
MAISON MODÈLE

M^{me} DAVOIGNEAU-DONAT

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

Médaille aux Expositions Universelles : Anvers, 1885 ; Paris, 1889

PRIX FIXE

Grand choix de jouets, maroquinerie, articles de Paris.

Pour cause de cessation prochaine de commerce, un grand rabais sera fait sur toutes les marchandises du Grand Bazar.

Dernière saison de vente.

Nous ne saurions donc trop engager tous nos lecteurs et tous les étrangers en villégiature à Monte Carlo à profiter de cette occasion absolument unique.

MAISON RECOMMANDÉE — ON PARLE LES LANGUES

PARFUMERIE DE MONTE CARLO

N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

PRODUITS SPÉCIAUX

VIOLETTE DE MONTE CARLO

MUGUET DE MAI

BOUQUET MONTE CARLO

EAU D'IRIS DE MONACO

EAU DE COLOGNE

FLUIDE LÉNÉTIQ MOEHR

EAU, PATE ET POUDES DENTIFRICES

Poudre de Riz et Velouta

SAVONS DE TOILETTE

NESTOR MOEHR

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

MONTE CARLO, boulevard Peirera, MONTE CARLO

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE de TERRAINS dans de BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

DAME Veuve, très distinguée, parlant l'italien et le français, désire trouver place de directrice, caissière d'hôtel ou dame de compagnie dans une famille honorable.

S'adresser au Bureau du Journal

LE MONITEUR DE LA MODE
paraissant tous les *Samedis*
20 PAGES GRAND FORMAT
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES
CONTIENT :
PLUS DE MODELES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAIL À L'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE
3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs
EDITION 2 : contenant une Gravure colorée et un Patron découpé dans les 2^e, 3^e et 4^e N^{os}.
3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 28 francs
ABEL GOUBAUD, Éditeur, 3, r. du 4-Septembre

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Décembre.	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL	
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir				
12	770.6	70.0	69.0	68.6	68.0	14.2	16.3	16.0	14.2	13.6	75	S.-O. léger	Beau.	
13	65.7	64.8	63.6	63.2	63.0	13.6	15.8	15.2	14.4	14.2	86	N.-E. léger.	Beau.	
14	62.7	62.0	61.6	61.7	61.6	14.0	16.2	16.5	14.8	14.0	88	S.-O. léger	Beau.	
15	59.0	57.0	56.4	56.6	56.7	14.4	16.0	15.5	14.5	14.0	83	id.	id.	
16	59.2	59.0	60.5	62.0	63.2	15.0	16.9	16.0	14.5	14.0	72	id.	id.	
17	66.0	65.8	66.6	67.0	67.8	14.3	16.0	15.5	13.8	13.4	71	N.-E léger.	id.	
18	68.7	67.8	67.2	67.4	67.3	14.0	15.8	15.5	14.0	13.5	78	S.-O. léger.	id.	
DATES		12	13	14	15	16	17	18						
TEMPÉRATURES EXTRÊMES		Maxima		16.5	16.0	17.0	16.3	17.0	16.0	16.0	Pluie tombée: 0 ^{mm}			
		Minima		13.5	13.4	13.0	13.7	13.5	13.0	13.0				

ASTHME OPPRESSION, CATARRHE, TOUX NERVEUSE. Reconnu par les célébrités médicales.
Soulagement immédiat
GOUVERNÉ par les **CIGARES GICQUEL**
Même résultat avec le PAPIER GICQUEL; brûlé près du malade, il calme immédiatement les accès. 3 fr. la boîte. CIGARES ou PAPIER. 14, rue D'Amboise, Paris, et Pharm.